



## Bilan du LIFE et avenir de la moule

### Construisons ensemble l'avenir de nos rivières

Le programme LIFE, démarré en 2010, prend fin cette année. Les enseignements de ces six années de travaux nous permettent aujourd'hui d'envisager la conservation de la moule perlière sous un meilleur jour mais le défi reste d'envergure.



Des rivières vivantes pour demain

### Six années pour sauver six populations

L'objectif majeur du programme LIFE était de conserver les six principales populations de moule perlière du Massif armoricain. Six années ont été nécessaires pour initier ce vaste chantier. La mise en élevage des différentes souches, pour les mettre à l'abri d'une disparition soudaine de leur milieu naturel, est un véritable succès. Avec plus de 100 000 jeunes individus en élevage, il s'agit d'une première dans le monde pour cette espèce et une véritable reconnaissance



Conserver durablement l'espèce nécessite de convaincre les institutionnels.

de la part de tous les spécialistes ! De nombreux travaux de restauration en rivière ont pu voir le jour, notamment grâce à nos efforts de sensibilisation. En conséquence, plusieurs millions de moules ont pu être relâchées, dans des lieux identifiés comme convenables pour leur survie. Nous en savons plus aussi sur le fonctionnement des populations, les menaces, l'habitat préférentiel, etc.

### Il reste tant à faire !

Mais rien n'est acquis. Les populations sauvages sont toujours en danger et vu leur longévité, il faudra poursuivre nos efforts sur plusieurs dizaines d'années pour en observer les fruits : élevage, renforcement, amélioration de la qualité de l'habitat et sensibilisation de toutes les couches de la société. De plus, nous avons dû prioriser et concentrer nos forces sur seulement six populations dans le Massif armoricain, soit 70 % de la totalité des moules perlières de ce territoire. Et qu'en est-il des 30 % restants ? Nous n'en savons presque rien pour le moment. C'est pour toutes ces raisons qu'il est essentiel de poursuivre nos actions, dès la fin de l'année 2016. Le cadre que nous avons choisi est celui d'un Plan régional d'actions : un en Bretagne, l'autre en Basse-Normandie en conservant la dynamique interrégionale du programme LIFE.

Le Massif armoricain compte près de 5 000 individus. Qu'est-ce comparé aux 350 millions dénombrés dans tout le nord de l'Europe ? Une goutte d'eau... Mais à travers la conservation à long terme de cette espèce, c'est la qualité de nos rivières, de notre eau potable et donc de notre santé à tous qui est en jeu. Et tant qu'il y aura de la moule, il y aura de l'espoir !



Déclinaison simplifiée en région Bretagne

Le Plan régional d'actions en Bretagne

## En Bretagne et en Basse-Normandie, qui fait quoi ?

Bretagne Vivante coordonne la mise en œuvre globale du programme de conservation. Elle est également chargée des opérations de terrain en Bretagne : inventaires, contrôle de la qualité du milieu, renforcement des populations, sensibilisation et communication. C'est le CPIE des Collines normandes qui s'occupe de mettre en œuvre ces actions de terrain en Basse-Normandie, en collaboration avec le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Sienne et le Parc naturel régional Normandie-Maine. La Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Finistère est chargée de faire fonctionner la station d'élevage.



Ils sont des alliés indispensables à la bonne mise en œuvre du programme :



Ils sont impliqués dans la restauration de la qualité du milieu :

Fédérations de pêche des Côtes-d'Armor, du Morbihan, de la Manche et de l'Orne, services départementaux de l'ONEMA, Parc naturel régional d'Armorique, SAGE Aulne, SAGE Blavet, SAGE Sarthe amont, SAGE Orne moyenne, CATER Basse-Normandie, Syndicat de la vallée du Blavet, Syndicat de la vallée du Scorff, Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Houlme, Syndicat intercommunal de restauration des rivières de la Haute-Rouvre, Syndicat mixte de Kerné-Uhel, Communauté de communes d'Athis-de-l'Orne, de Callac-Argoat, du Kreiz-Breizh.

## Pour l'Europe, la qualité de l'eau est un enjeu majeur

La Commission européenne soutient la conservation de l'espèce dans le Massif armoricain pour un montant global de 2,5 millions d'euros. Elle finance 50 % de l'action par un programme LIFE+, « l'instrument financier pour l'environnement ».

Autrefois florissantes dans les cours d'eau du Massif armoricain, les populations de moule perlière sont aujourd'hui au bord de l'extinction. La disparition de cet indicateur serait sans conteste un échec cuisant pour les politiques régionales et territoriales de conservation de la qualité des cours d'eau et de leurs habitats naturels. Pour Bretagne Vivante et ses partenaires, l'urgence est donc de préserver l'espèce en s'attachant à sauver aujourd'hui des rivières vivantes qui serviront demain d'exemple et de vivre à une reconquête plus large par l'espèce.

Ils financent le programme LIFE+ Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif Armoricain :



Bretagne Vivante - SEPNB - 19 route de Gouesnou - 29200 BREST  
Tél. : 02 98 49 07 18 - Courriel : contact@bretagne-vivante.org

Tiré à 2 400 exemplaires – Direction de la publication : Gwenola Kervingant – Rédaction : Benjamin Beaufils, Thomas Biero, Marie Capoulade, Hubert Catroux, Michel Connan, Pierrick Dury, Michel Dy, Guillaume Evanno, Jean-François Glinec, Paskall Le Duuff, Pierre-Yves Pasco, Loïc Rostagnat – Relecture : Serge Le Huitouze – Remerciements particuliers à Huguette la Mulette – Photographies : Bretagne Vivante, Parc naturel régional Normandie-Maine, René-Pierre Bolan, Hervé Ronné – Illustrations et maquette : Bernadette Coléno, Port-Launay – Imprimerie : Imprimerie du Commerce – N° ISSN en cours.

## Programme LIFE+

CONSERVATION DE LA MOULE PERLIÈRE D'EAU DOUCE  
DU MASSIF ARMORICAIN

Lettre d'information n°6 - Juin 2016

# Rivières vivantes de Bretagne et de Normandie

# Mobilisation pour le retour de la moule perlière d'eau douce

Un programme européen (2010-2016) est en cours pour conserver la moule perlière d'eau douce en Bretagne et Basse-Normandie. Il vise à mettre en culture l'espèce qui se trouve être en voie de disparition dans le Massif armoricain et à maintenir, voire développer, de véritables « rivières vivantes », condition sine qua non de la survie de l'espèce dans nos régions.

UNE ACTION COORDONNÉE PAR



Une voix pour la nature

### Quelle révolution dans nos rivières armoricaines !

*Une vie entière à me désoler de mon triste sort. J'ai connu la disparition de mes congénères, rivière après rivière, de l'eau pas toujours très claire. Moins de truites, moins de saumons, presque plus de jeunes... Bref, l'avenir de la famille Mulette perlière était bien compromis.*

*Et puis il y a 6 ans, un homme sifflotant « LIFE is LIFE », la tête dans un drôle de périscope, est venu me déloger. Gros stress ! Très peu de copines fréquentant le même banc de sable que moi depuis 80 ans peuvent encore témoigner de ce type de rencontre.*

*À ma grande surprise, il m'a auscultée, mesurée, étiquetée puis m'a remise à l'eau. Il est revenu me voir 1 fois, 10 fois, 100 fois peut-être. Sur la berge, il a fait installer des clôtures. Mes craintes se sont dissipées et je lui ai confié mes hébés. Et depuis peu, mes premiers petits sont revenus dans leur rivière, en provenance de la maternité spécialement créée à Brasparts. L'espoir renaît mais l'histoire n'est pas finie car d'autres défis les attendent dans les mois et années à venir.*

*Mais grâce à mon bienfaiteur et à ses amis de Bretagne et de Normandie, je revis !*

Huguette la Mulette



## Un point sur l'élevage de mulette



La station de Braspars

La Fédération de pêche du Finistère s'apprête à mettre en élevage la quatrième cohorte de jeunes mulettes à la station de Braspars. C'est avec une grande satisfaction que nous pouvons affirmer maîtriser la survie et la croissance de cette espèce sensible dans nos systèmes d'élevage. Plusieurs centaines de milliers de mulettes sont déjà passées dans nos bassins depuis 2011. Actuellement, des mulettes, âgées de un à quatre ans et originaires des six cours d'eau concernés par le programme, sont élevées dans le respect du cycle de vie naturel de l'espèce. Le protocole d'élevage mis en place est devenu une référence à l'échelle européenne et même internationale grâce aux résultats impressionnants obtenus ces dernières années. À terme, ce ne sont pas moins de trente systèmes d'élevage indépendants qui seront fonctionnels, permettant d'élever simultanément cinq cohortes des six cours d'eau concernés (Elez, Bonne Chère, Loc'h, Sarthon, Airou et Rouvre).

Cohorte (année de naissance à la station)	Bonne Chère	Elez	Loc'h	Airou	Sarthon	Rouvre	Total
0+ (2016)	10 000	0	10 000	10 000	0	6 000	36 000
1+ (2015)	10 000	10 000	0	2 000	5 000	15 000	42 000
2+ (2014)	8 600	10 000	1 155	40	1 500	0	21 295
3+ (2013)	5 000	5 000	2 400	0	0	0	12 400
4+ (2012)	5	1 220	30	0	0	0	1 255
<b>Total</b>	<b>33 605</b>	<b>26 220</b>	<b>13 585</b>	<b>12 040</b>	<b>6 500</b>	<b>21 000</b>	<b>112 950</b>

## Des « bigoudis » en Bretagne et en Basse-Normandie !

Après les premières expérimentations menées en 2014, de nouvelles cages grillagées (« bigoudis ») ont été installées sur les différentes rivières en juin 2015 pour évaluer la survie et la croissance des jeunes mulettes.

Lors d'un premier contrôle, en septembre 2015, la survie était excellente ; elle était supérieure à 95 % sur pratiquement l'ensemble des sites. Quant à la croissance, elle variait de 0,2 mm (Manéantoux) à plus d'1,5 mm (Airou).

Un second contrôle, réalisé en avril 2016, montrait des résultats plus variables : à peine 40 % de survie sur le Loc'h mais presque 90 % sur l'Elez. Les rivières normandes semblaient néanmoins assez proches les unes des autres avec 69 % de sur-



Relevé des bigoudis sur le Sarthon

vie sur l'Airou, 76 % sur le Sarthon et 77 % sur la Rouvre. De plus, 94 % des mulettes installées à la station d'élevage dans des « bigoudis témoins » ont survécu durant cette période. Un nouveau contrôle aura lieu en juin 2016.

En ces temps de crises, préserver la mulette reste une bonne solution car gaspiller du sol ou de l'azote nécessaire aux plantes serait une gabegie et je crois profondément que seule une agriculture vertueuse pourra nourrir le monde, stocker du carbone et préserver notre environnement.

Sauver la mulette n'est pas anodin ! C'est révélateur de l'ambition de garder nos rivières en bon état écologique. La mulette a besoin de la truite pour vivre, c'est un bon exemple de l'importance de conserver nos rivières poissonneuses. Les pêcheurs agissent pour que cela marche !

Pour sauvegarder les mulettes, un programme de restauration de cours d'eau est mis en œuvre sur l'ensemble du bassin versant. Il consiste à entretenir la ripisylve pour favoriser l'écoulement de l'eau et à aménager les berges pour éviter que le bétail ne divague dans la rivière.

Le LIFE se termine mais d'autres démarches en faveur des rivières à mulette sont en cours : validation et mise en œuvre des Documents d'objectifs Natura 2000, programmes collectifs de restauration et d'entretien, aménagement d'ouvrages hydrauliques...

Je ne connaissais pas la moule perlière. J'ai découvert que cette espèce est en voie d'extinction. Depuis, quand je vais à la pêche, je fais attention avec la truite fario car les glochidies s'accrochent à ses branchies pour grandir. Quand j'en trouve sur une truite, je la relâche.

Accueillir des migrants, je dis « ouïes »

Merci les partenaires, enfin des petits jeunes ! On peut peut-être fêter la fin du LIFE avec une double margarita (Margarita margarita) ?

La mulette est à l'honneur dans l'Hermine vagabonde n°49, revue pour les petits curieux de nature, âgés de 8 à 12 ans. Pour plus d'informations : <http://www.bretagne-vivante.org/> Nos-revues/L-Hermine-Vagabonde

Le Dour Vern, affluent du Loc'h traverse une de mes prairies : ça m'a sensibilisé au programme. J'ai suivi de près l'évolution des bébés mulette dans les « bigoudis ». Pour moi, il est rassurant de savoir qu'un territoire agricole comme Peumerit puisse être compatible avec ce fragile invertébré.

Dans le nord de l'Europe, les mulettes ont fréquemment comme hôte le saumon atlantique mais en France il semblerait que la truite soit l'hôte préférentiel. Effectivement, sur la Sarre et l'Airou, les glochidies se développent beaucoup mieux sur les truitelles que sur les saumons.